POSTAUX DE PARIS

Paris, le 25 janvier 2011

Monsieur le Directeur de la DOTC Paris Nord
27 rue des Renaudes
75736 Paris Cedex 17

Par la présente, le syndicat CGT des Postaux de Paris vous interpelle avec force afin que vous preniez des mesures immédiates et concrètes contre la souffrance au travail. Cela doit aujourd'hui être votre priorité en tant que responsable.

Nous vous demandons également d'assurer sans délai votre obligation en tant qu'employeur : protéger la santé physique et mentale des salariés.

L'émotion du personnel est forte suite aux drames qui ont touché nombre de nos collègues : 71 suicides sur le territoire en 2010, 5 depuis le début de l'année. Ils sont la triste illustration de la situation difficile et préoccupante que vivent de très nombreux salariés à La Poste. Cette situation a fait l'objet depuis longtemps et à de très nombreuses reprises d'alertes auprès de vous-même par la CGT. A chacune de nos interventions dans ce sens, vous nous avez opposé un déni total : soit c'est une situation personnelle qui est évoqué, soit c'est une exagération de notre part.

Les causes de la souffrance au travail, nous les avons identifiées et nous les dénonçons avec force depuis trop longtemps. Les rapports de la Médecine du Travail l'attestent également et font le même diagnostic : intensification du travail, suppressions d'emplois, fermetures de services et déplacements de salariés, changements de métier, mobilités contraintes, pressions sur les départs, absence de formation, de reconnaissance, perte d'identité de nombreux métiers, management par l'intimidation, la menace, perte de l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle, tout cela contribue au mal être croissant des agents de La poste.

Manifestement, vous ne semblez pas mesurer la gravité de la situation.

A la DOTC Paris Nord, nous ne sommes pas loin d'un drame irréparable. La tension dans les bureaux atteint son paroxysme. Ce qui vient de se passer à la PIC Paris Nord, à Paris 19, les craintes concernant un agent de la PPDC Champerret doivent vous alerter.

Les nombreux conflits qui ont eut lieu ces derniers temps le prouvent : le personnel est à bout. Or, encore une fois, à toutes les revendications soulevées par les agents, vous avez joué la carte du pourrissement lors de ces conflits. Parfois même, ce sont les CRS et les huissiers que vous avez envoyé pour négocier. Ce n'est pas une attitude responsable. Ces conflits sont le symptôme d'une grande inquiétude et d'une grande détresse. Au lieu de renvoyer des fins de non-recevoir aux salariés et à leurs organisations syndicales, il serait grand temps de les prendre en considération et de faire du dialogue social, non pas un terme de communication mais une notion concrète.

La CGT réaffirme que ce qui est en cause ce sont les choix de la direction et du gouvernement : La Poste ne peut pas fonctionner sur le seul critère de rentabilité financière. D'autres choix sont possibles et indispensables. Désormais, vous ne pourrez pas dire, nous ne savions pas.

Nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Sylvie Bayle
Secrétaire Générale

pour le droit à la communication
Fapt la cgt

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - *67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03*
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27 - site : www.cgt-postaux.fr - e.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr